

Séance publique du Conseil communal du 20 février 2017

Points présentés par M. le Bourgmestre

Police

1. Zone Coronmeuse – Basse-Campagne. Installation de caméras de surveillance fixes. Demande d'avis du Conseil communal.
- **Accord par 24 voix « pour » (PS/EPH/MR) et 3 voix « contre » (PTB)**
2. Proposition de mise hors service d'un véhicule de police (Herstal 18).
- **Accord unanime**

Cabinet du Directeur général

3. e-tutelle – Délégations de signature électronique données par le Directeur général aux utilisateurs et aux back up avec droit d'encodage et de transmission dans le cadre des actes à transmettre à l'e-tutelle. Modification de l'organigramme. Pour information.
- **Pris connaissance**
4. Asbl « Agence Immobilière Sociale ». Désignation d'un vérificateur aux comptes en remplacement de Madame Kathleen **Michiels**.

Il est procédé par scrutin secret. Il y a 27 votants.

Le nombre de bulletins trouvés dans l'urne est de 27 égal à celui des votants.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

Madame Giovanna **Provenzani** obtient 27 voix « pour »

En conséquence, Madame Giovanna **Provenzani**, employée d'administration au service des Finances de la Ville de Herstal, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est désignée en qualité de vérificateur aux comptes de l'Asbl « Agence Immobilière Sociale de la Basse Meuse ».

Etudes

5. Fourniture de mobilier complémentaire pour le nouveau centre administratif « la Ruche » et l'ancien Hôtel de ville à 4040 Herstal. Projet de marché à lots.
- **Accord unanime**

Aménagement du territoire

6. Elaboration d'un masterplan autour de la place communale et des boulevards. Projet de marché conjoint de services.
- **Accord par 21 voix « pour » (PS/EPH) 3 voix « contre » (PTB) 4 abstentions(MR)**

Points présentés par M. l'Echevin Franco Ianieri

Finances

7. Litige opposant la Ville de Herstal à la Fabrique d'Eglise Notre-Dame de la Licourt relatif à un déversement d'eaux sur un terrain situé rue de l'Agriculture à 4040 Herstal (trouble de jouissance et astreintes). Transaction.
- **Accord par 21 voix « pour » (PS/EPH) et 7 abstentions (PTB/MR)**

Tutelle sur les établissements subordonnés et les institutions subsidiées

8. F.E. Saint Etienne - Compte 2016. Prorogation du délai imparti à la Ville de Herstal pour statuer.
- **Accord par 22 voix « pour » (PS/EPH/Jossaar) et 6 abstentions (PTB/MR sauf Jossaar)**

Taxes

9. Recours devant la Cour d'Appel contre le jugement du Tribunal de Première Instance de Liège du 22 décembre 2016 (RG : 15/6959/A) en matière de contentieux fiscal. SPRL Muzamil représentée par Me **Giangiulio**. Taxe sur les night-shops, exercice 2014, article 000006, au montant de 2.500,00 €. Autorisation d'ester en justice.
- **Accord unanime**
10. Modification du règlement portant taxe sur la collecte et le traitement des immondices (déchets ménagers et déchets ménagers assimilés). Règlement n° 48.
- **Accord par 21 voix « pour » (PS/EPH) 3 voix « contre » (PTB) 4 abstentions(MR)**

Sports

11. Mise à disposition du centre d'accueil de la rue Large Voie à Herstal au concessionnaire de la cafétéria de la piscine communale pendant les travaux d'aménagement de la cafétéria.
- **Accord unanime**

Points présentés par M. l'Echevin Jean-Louis Lefèbvre

Voirie

12. Aménagement de sécurité rue d'Abhooz à 4040 Herstal.
- **Accord par 24 voix « pour » (PS/EPH/PTB) et 4 abstentions (MR)**

Mobilité et sécurité routière

13. Règlement complémentaire sur la circulation. Rue d'Abhooz à 4040 Herstal.
- **Accord par 24 voix « pour » (PS/EPH/PTB) et 4 abstentions (MR)**

Points présentés par M. l'Echevin André Namotte

Multiculturalité

14. Appel à projets « initiatives locales d'intégration » du Service public de Wallonie. Année 2017
- **Accord unanime**

Points présentés par M. l'Echevin Thierry Willems

Environnement

15. Déplacement d'une give box. Maison de la Cohésion sociale.
 - **Accord unanime**

Propreté publique

23. Une question orale de Monsieur Cédric **Lemeunier**, Conseiller communal, concernant le plan propreté.
 - Reportée au prochain Conseil (27/03/2017)
24. Une question orale de Madame Annick **Gérard**, Conseillère communale, concernant les immondices à Pontisse.
 - **Irrecevable. Article 86 du ROI.**

Points présentés par M. Christian Laverdeur, Président du Conseil de l'Action sociale

Plan de cohésion sociale

16. « Et demain, tous ensemble dans notre quartier... », projet rentré par la Ville de Herstal dans le cadre de l'appel à projet intitulé « Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme » lancé par la Région wallonne dans le cadre du Plan de cohésion sociale. Retrait.
 - **Accord unanime**
17. « Et demain, tous ensemble dans notre quartier... », projet rentré par la Ville de Herstal dans le cadre de l'appel à projet intitulé « Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme » lancé par la Région wallonne dans le cadre du Plan de cohésion sociale. Convention de partenariat entre la Ville de Herstal, porteuse du projet, et la Commune d'Oupeye, partenaire au projet. Retrait.
 - **Accord unanime**
18. « Et demain, tous ensemble dans notre quartier... », projet rentré par la Ville de Herstal dans le cadre de l'appel à projet intitulé « Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme » lancé par la Région wallonne dans le cadre du Plan de cohésion sociale. Convention de partenariat entre la Ville de Herstal, porteuse du projet, et l'asbl Arsenic, partenaire au projet. Retrait.
 - **Accord unanime**
19. « Et demain, tous ensemble dans notre quartier... », projet rentré par la Ville de Herstal dans le cadre de l'appel à projet intitulé « Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme » lancé par la Région wallonne dans le cadre du Plan de cohésion sociale.
 - **Accord unanime**
20. « Et demain, tous ensemble dans notre quartier... », projet rentré par la Ville de Herstal dans le cadre de l'appel à projet intitulé « Amélioration du vivre ensemble et prévention du radicalisme » lancé par la Région wallonne dans le cadre du Plan de cohésion sociale. Convention de partenariat entre la Ville de Herstal, porteuse du projet, et la Commune d'Oupeye, partenaire au projet.
 - **Accord unanime**